

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES MASKOUTAINS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LIBOIRE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Liboire, tenue le 6 juin 2017, à 20 h, à la salle du Conseil, située au 21, Place Mauriac à Saint-Liboire.

Sont présents :

Mesdames les conseillères Johanne Grégoire et Nadine Lavallée et/

Messieurs les conseillers Yves Winter, Claude Vadnais et Nicolas Proulx

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire, Denis Chabot.

Est également présente, Madame France Desjardins, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. PRÉAMBULE

1.1 Ouverture de la séance

Denis Chabot, maire, constate le quorum à 20 h et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. France Desjardins, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2017-06-163

Il est proposé par le conseiller Nicolas Proulx, appuyé du conseiller Claude Vadnais et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière en laissant le point 12 « divers » ouvert.

ORDRE DU JOUR:

1. PRÉAMBULE

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2017

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

- 3.1 Adoption des comptes payés en mai 2017
- 3.2 Adoption des comptes à payer
- 3.3 Rémunération du personnel électoral
- 3.4 Changement de gouttières au bureau municipal
- 3.5 Demande d'autorisation de passage – Tour CIBC Charles-Bruneau
- 3.6 Journée mondiale de la lutte contre la maltraitance des personnes âgées
- 3.7 Fermeture du bureau – période estivale
- 3.8 Congrès FQM – 28, 29 et 30 septembre 2017
- 3.9 Permanence de madame Louise Brunelle
- 3.10 Peinture de l'entrée au bureau municipal
- 3.11 Plan d'intervention pour renouvellement des conduites d'eau potable et d'égouts et des chaussées
- 3.12 Entériner l'embauche de l'étudiante emploi été 2017, madame Marie-Hélène Fugère aux travaux publics et en urbanisme
- 3.13 Embauche de Rénaud Larocque au poste de journalier aux travaux publics
- 3.14 Demande des matinées gourmandes
- 3.15 Demande pour « projet artistique d'envergure sur le mur des Loisirs »
- 3.16 Projet DémarMots – demande de collaboration

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 4.1 Octroi du contrat d'achat pour camion porteur 10 roues avec citerne
- 4.2 Formation désincarcération
- 4.3 Demande – nouvel écusson & logos autocollants véhicules des pompiers

5. TRANSPORT ROUTIER

- 5.1 Paiement du premier décompte travaux routes Quintal et Saint-Patrice
- 5.2 Contrat déneigement & déglçage - MTMDET (Ministère des Transports)

6. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

- 6.1 Logiciel de maintenance pour les deux usines et la voirie
- 6.2 Achat d'un ordinateur industriel pour l'usine d'eau potable
- 6.3 Pièces de surplus pour automates de contrôle
- 6.4 Remplacement de l'automate du puits #2
- 6.5 Construction réservoir à l'usine d'eau potable
- 6.6 Mandat à WSP pour plans et devis de l'agrandissement du réservoir de l'usine d'eau potable
- 6.7 Approbation de la programmation de travaux « révisée » de la Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018
- 6.8 Demande étude d'évaluation environnementale – Phase II, prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égout des rues Morin et Deslauriers

7. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- 7.1 Dépôt de la liste des permis et certificats émis
- 7.2 Demande de nettoyage de cours d'eau (x2)

8. LOISIRS ET CULTURE

- 8.1 Programme d'accompagnement en camp de jour 2017
- 8.2 Demande de la responsable de la Bibliothèque

9. RAPPORT DES COMITÉS ET ÉVÉNEMENTS À VENIR

10. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

11. CORRESPONDANCE

12. DIVERS

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2017

Résolution 2017-06-164

Il est proposé par le conseiller Yves Winter, appuyé de la conseillère Nadine Lavallée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2017 soit adopté tel que présenté.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à s'adresser au conseil pour la première période de questions. *10 minutes sont accordées à la première période de questions, selon le règlement 205-06.*

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

3.1 Adoption des comptes payés – mai 2017

Résolution 2017-06-165

Il est proposé par le conseiller Yves Winter, appuyé du conseiller Claude Vadnais et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la liste des comptes payés du mois de mai 2017 totalisant la somme de 144 760,81 \$, en plus des salaires versés au montant de 46 204,09 \$ et d'en ratifier le paiement.

	<u>FACTURES PAYÉES</u>		
	<u>ADMINISTRATION:</u>		
D	Atelier de soudure de St-Liboire	Pièces pour installer affiche extérieure - HDV	59,69 \$
D	Atelier Mario Benoit inc.	Meubles pour bureau - direction générale	758,84 \$
I	Bell Mobilité Pagette	Frais pagette - maire	20,97 \$
D	Buropro Citation	Fournitures de bureau - HDV	170,22 \$

D	Clairon (Le)	Appel d'offres	252,95 \$
D	Coop Telsys Solutions	Support technique	91,98 \$
R	Croix Rouge - Division du Québec	Contribution 2017-2018	503,36 \$
R	Desjardins France	Fr. de déplacement - formation élections	402,31 \$
I	Desjardins Sécurité Financière	Cotisations R.R.S. - avril 2017	3 651,35 \$
D	Donais et Fils inc.	Plywood - arts et culture	63,29 \$
R	Financière Banque Nationale inc.	Remb.capital et intérêts - Régl.d'emprunt 270-14	21 795,90 \$
I	Financière Manuvie	Assces collectives - juin	2 986,83 \$
R	Gagné Julie	Remboursement fr.dépl. - congrès ADMQ	77,03 \$
D	Galeries des sports Procycle (Aux)	3 casques de vélo - concours CCR	140,70 \$
D	Guérin Monic	Fr. dépl. Formation 2 mai	53,94 \$
D	Horizon Graphique inc.	Tasses souvenir - fêtes des bénévoles	1 099,46 \$
I	Hydro-Québec	21 Place Mauriac	1 514,77 \$
D	Lavallée Nadine	Remboursement accessoires - coin des Zados	169,16 \$
R		Compensation comité du personnel - 15-24 mai	100,00 \$
R	Loisir et Sport Montérégie	Adhésion 2017	93,46 \$
D	Megaburo inc.	Frais copie	247,44 \$
I	Ministre du Revenu du Québec	DAS - avril 2017	9 455,58 \$
D	Monty, Sylvestre, Conseillers jur.	Honoraires - avril 2017	177,64 \$
D	Polyvalente Hyac- Delorme Jazz Band	Rendez-vous du jeudi (8 juin)	400,00 \$
D	Proulx Nicolas	Remb. achat pour brunch bénévoles	35,62 \$
I	Receveur Général du Canada	DAS - avril 2017 (taux réduit)	3 201,67 \$
I		DAS - avril 2017 (taux régulier)	140,77 \$
D	Robidoux Mélanie	Confection de gateaux - brunch bénévoles	200,00 \$
I	Sogetel	Frais de téléphone - HDV	430,41 \$
D	Systèmes Christian Dion inc.	Frais de surveillance - 3 mois	176,15 \$
D		Inspection des alarmes incendie - HDV	421,39 \$
R	Telmatik	Service système d'alerte citoyens	3 161,81 \$
D	Trophées St-Hyacinthe	Divers cadeaux - fête des bénévoles	253,13 \$
D	Viens Pierre-Alexandre	Animation - brunch des bénévoles	400,00 \$
I	Ville de St-Hyacinthe	Cour régionale - janv.à mars 2017	1 108,82 \$
I	Visa (Fonds d'information)	Frais avis de mutations de mars	44,00 \$
D	Visa (Ministre des finances)	Permis de boisson et licence de tirage - SLEF	115,75 \$
I	Visa (Soc.Canadienne des postes)	Timbres	293,19 \$
	BIBLIOTHEQUE:		
D	Réseau Biblio de la Montérégie	Diverses fournitures	105,53 \$
I	Sogetel	Frais téléphone	56,14 \$
D	Visa (Editions pratico pratiques)	Abonnement à 2 magazines: Je décore et 5-15	63,17 \$
	LOISIRS		
R	Loisirs St-Liboire	Subvention de fonctionnement	10 135,00 \$
R	Signal Toile, Hygiène Plus	Location toilette parc des Bénévoles - mai	201,21 \$
D	Société Coop.de Ste-Hélène	Pièces pour modifier rack à manteaux- salleJean23	65,44 \$
	SERVICE INCENDIE:		
D	Atelier Tanguay	Réparation scie mécanique - caserne	34,50 \$
I	Bell Mobilité	Frais cellulaire	17,13 \$
I	Bell Mobilité pagette	Frais pagettes	279,87 \$
R	Educ Expert	Formation pompier 1 (M.Daviau) 2e versement	1 845,93 \$
I	Extincteurs Milton SENC	Recharge cylindres d'air et extincteurs	1 080,77 \$
D	Geslam informatique	Support informatique - caserne	292,55 \$
I	Hydro-Québec	162 rue Gabriel	1 270,92 \$
D	Marché Sylvain Martel	Bouteilles d'eau	18,57 \$
D	Municipalité de St-Dominique	Entraides - 6-10-21-23 avril 2017	956,76 \$
I	Sogetel	Frais communication	168,42 \$
D	Systèmes Christian Dion inc.	Frais de surveillance caserne - 3 mois	83,02 \$
D	Thibault & Associés (L'Arsenal)	Réparation appareil respiratoire	676,66 \$
	URBANISME		
R	Combeq	Formation 9 mai - J.Rondeau	332,28 \$
R	Rondeau Janie	Fr. de déplacement - congrès	906,28 \$
	VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU:		
D	Atelier de soudure St-Liboire	Entr. Poste Quintal et réparer hose pépine	348,40 \$
I	Bell Gaz	Chauffage garage	245,06 \$
I	Bell Mobilité	Frais cellulaires - travaux publics	204,48 \$
R	Béton Mobile Dalpé inc.	Plateforme - poste Quintal	344,93 \$
D	Boyer Alain Excavation	Nivelage des routes non-pavées	661,11 \$
D	Buropro Citation	Fournitures de bureau - garage et aqueduc	103,73 \$
R		Imprimante étiquettes - garage	507,26 \$
I	Chemin de Fer St-Laurent	Entretien passages à niveau - avril à juin	1 662,00 \$
R	Compresseurs Québec	Frais de transport (compresseur)	103,48 \$
D	Compteurs Lecompte Ltée	12 compteurs d'eau 5/8 et 1 compteur 1 pouces	2 300,63 \$
D	Contrôle P.M. inc.	Problème d'alarme - aqueduc	204,39 \$
R		Programmation puits # 2	1 203,15 \$
R		Divers travaux - aqueduc	2 151,86 \$
R	Coop Telsys Solutions	Caméra + installation - usine de filtration	445,05 \$
I	CST Canada	Carburant	459,41 \$

3.3 Rémunération du personnel électoral

Résolution 2017-06-167

Considérant que la rémunération minimale à verser au personnel électoral est établie par le gouvernement du Québec, qu'elle n'est pas réaliste pour tout le personnel électoral et qu'il est permis à la Municipalité de majorer le salaire fixé ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Yves Winter, appuyé du conseiller Nicolas Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers présents de fixer comme suit la rémunération offerte au personnel électoral pour les élections de 2017, à savoir :

➤ Présidente et secrétaire d'élection : maintenir le salaire fixé par le gouvernement ;
Pour toutes autres fonctions, fixer le salaire à 17 \$ / heure, peu importe le poste occupé, incluant les sessions de formation (scrutateurs, secrétaires de bureau de vote, membres de la commission de révision, primo, membres de la table de vérification de l'identité de l'électeur, personnel à l'accueil, personnel du BVA et BVI.)

À noter que les repas seront fournis par la Municipalité pour tout le personnel électoral dont il est fait mention à la présente résolution.

3.4 Changement de gouttières au bureau municipal

Résolution 2017-06-168

Considérant que les gouttières au bureau municipal ne font pas le travail comme il se doit et qu'il est temps de procéder à leur remplacement ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Claude Vadnais, appuyé de la conseillère Nadine Lavallée et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- De procéder à l'achat et l'installation de gouttières au bureau municipal et ce, selon la soumission de Gouttières Daniel 2004 inc. datée du 3 mai 2017 au montant d'environ 3 000 \$ incluant 80 arrêts de neige, plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

3.5 Demande d'autorisation de passage – Tour CIBC Charles-Bruneau

Résolution 2017-06-169

Considérant la demande de la Fédération québécoise des sports cyclistes (FQSC) pour la 22^e édition du Tour CIBC Charles-Bruneau afin de passer dans la municipalité de Saint-Liboire en provenance d'Upton, rang Saint-Édouard, rue Pâquette (arrêt au bureau municipal pour pause d'environ 15 minutes), rue Laflamme, route Saint-Patrice jusqu'à Saint-Georges ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Nicolas Proulx, appuyé de la conseillère Johanne Grégoire et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la FQSC à passer sur nos routes le jeudi 6 juillet prochain dans le cadre de la 22^e édition du Tour CIBC Charles-Bruneau, selon l'itinéraire mentionné plus haut.

3.6 Journée mondiale de la lutte contre la maltraitance des personnes âgées

Résolution 2017-06-170

Considérant que la *Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées* a pour but de sensibiliser l'opinion publique sur un phénomène inacceptable et tabou dans notre société, soit la maltraitance des personnes âgées ;

Considérant que les victimes aînées, en majorité des femmes, sont plus vulnérables et incapables de se défendre ou de réagir ;

Considérant qu'il y a lieu de sensibiliser la population liboiroise à cette réalité ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Yves Winter, appuyé du conseiller Nicolas Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers présents de proclamer la journée du 15 juin 2017 comme étant la *Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées* afin de sensibiliser la population liboiroise et de la MRC des Maskoutains.

3.7 Fermeture du bureau – période estivale

Résolution 2017-06-171

Considérant qu'il y a lieu de prévoir la période durant laquelle le bureau municipal sera fermé en raison des vacances estivales ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Claude Vadnais, appuyé de la conseillère Johanne Grégoire et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- D'autoriser la fermeture du bureau municipal du 21 juillet au 6 août 2017 inclusivement pour les vacances estivales des employées du service administratif. À noter que le service des travaux publics sera opérationnel, durant les deux semaines de vacances du service administratif, mais avec un personnel réduit.

3.8 Congrès annuel FQM – 28, 29 et 30 septembre 2017

Résolution 2017-06-172

Considérant que la Fédération Québécoise des Municipalités tiendra son congrès annuel à Québec les 28, 29 et 30 septembre 2017 et que les élus sont invités à y participer ;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Nadine Lavallée, appuyé du conseiller Nicolas Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la participation de monsieur le Maire Denis Chabot, et de deux membres du conseil municipal, au congrès annuel de la FQM qui se tiendra à Québec les 28, 29 et 30 septembre 2017 au montant de 760 \$ chacun plus les taxes applicables pour l'inscription, en plus d'autoriser le paiement de tous les frais inhérents audit congrès selon la réglementation en vigueur, sur présentation de pièces justificatives et d'en effectuer le paiement.

3.9 Permanence de madame Louise Brunelle

Résolution 2017-06-173

Considérant que l'embauche de madame Louise Brunelle, secrétaire au greffe était assortie d'une probation de six mois qui s'est terminée le 21 mai dernier ;

Considérant qu'il y a lieu également de procéder à la nomination de cette dernière à titre d'adjointe à la direction générale ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Yves Winter, appuyé du conseiller Claude Vadnais et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder la permanence de madame Louise Brunelle, de plus que la nomination d'adjointe à la direction générale et lui accorder le salaire tel que prévu à son contrat de travail.

3.10 Peinture de l'entrée du bureau municipal

Résolution 2017-06-174

Considérant qu'un budget a été voté pour rafraîchir l'entrée du bureau municipal ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Nicolas Proulx, appuyé de la conseillère Nadine Lavallée et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le directeur des travaux publics à repeindre l'entrée du bureau municipal et ce, selon un estimé d'environ 1 000 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

3.11 Plan d'intervention pour renouvellement des conduites d'eau potable et d'égouts et des chaussées

Résolution 2017-06-175

Considérant que le Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) a donné son accord sur le plan d'intervention de la municipalité de Saint-Liboire pour le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égouts et des chaussées par une correspondance datée du 11 mai 2017 ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Nicolas Proulx, appuyé du conseiller Yves Winter et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de Saint-Liboire accepte le plan d'intervention pour renouvellement des conduites d'eau potable et d'égouts et des chaussées qui a été accordé par le MAMOT, tel que mentionné au préambule de la présente résolution.

3.12 Entériner l'embauche de l'étudiante pour emploi été 2017 – Marie-Hélène Fugère

Résolution 2017-06-176

Considérant les entrevues réalisées le 24 mai dernier pour le poste d'employé d'été et que la candidate retenue est Marie-Hélène Fugère ;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Nadine Lavallée, appuyé de la conseillère Johanne Grégoire et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner l'embauche de l'étudiante Marie-Hélène Fugère pour venir en aide à la voirie et à l'urbanisme et lui accorder le salaire mentionné plus tôt en réunion de travail.

3.13 Embauche de monsieur Rénaud Larocque au poste de journalier aux travaux publics

Résolution 2017-06-177

Considérant les entrevues réalisées le 1^{er} juin dernier pour le poste de journalier aux travaux publics et que le candidat retenu est monsieur Rénaud Larocque ;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Johanne Grégoire, appuyé du conseiller Yves Winter et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'embauche de l'employé aux travaux publics monsieur Rénaud Larocque et ce, selon les clauses du contrat de travail et lui accorder le salaire mentionné plus tôt en réunion de travail.

3.14 Demande des « Matinées Gourmandes »

Résolution 2017-06-178

Considérant la demande de partenariat des *Matinées Gourmandes* pour une contribution financière de 50 \$ qui servirait à la confection d'un panier cadeau ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Nicolas Proulx, appuyé du conseiller Claude Vadnais et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de partenariat avec les *Matinées Gourmandes* pour une somme de 50 \$ qui servira à la confection d'un panier cadeau en provenance des producteurs qui participeront aux *Matinées Gourmandes* de Saint-Liboire et d'en effectuer le paiement.

3.15 Demande pour « projet artistique d'envergure sur le mur des Loisirs »

Ce point a été reporté par manque d'information.

3.16 Projet DémarMots – demande de collaboration

Résolution 2017-06-179

Considérant la demande de collaboration pour le projet DémarMots ;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Nadine Lavallée, appuyé du conseiller Nicolas Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- D'accepter de collaborer au projet DémarMots en leur offrant un local afin que leurs activités familiales se tiennent à Saint-Liboire.

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE

4.1 Octroi du contrat d'achat pour camion porteur 10 roues avec citerne

Résolution 2017-06-180

Considérant l'appel d'offres pour un camion porteur 10 roues avec citerne et l'ouverture des soumissions le 31 mai dernier en présence de monsieur le maire Denis Chabot, le conseiller Yves Winter et les employés, Sylvain Laplante et France Desjardins ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Nicolas Proulx, appuyé de la conseillère Johanne Grégoire et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat d'achat du camion porteur 10 roues avec citerne à Camion Hélie (2003) inc. étant le seul soumissionnaire et conforme au montant d'environ 166 138,87 \$ incluant les taxes applicables et le montant d'achat de notre camion (17 821,13 \$) et d'en effectuer le paiement selon les termes du contrat.

4.2 Formation désincarcération

Résolution 2017-06-181

Considérant que six (6) pompiers sont déjà inscrits pour une formation de désincarcération avec EducExpert ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Nicolas Proulx, appuyé du conseiller Yves Winter et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la formation de six pompiers pour une formation de désincarcération avec EducExpert moyennant la somme d'environ 7 524 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement. À noter que le conseil demande que la planification des formations soit plus rigoureuse.

4.3 Demande pour nouvel écusson et logos autocollants pour véhicules de pompiers

Résolution 2017-06-182

Considérant que le SSI Saint-Liboire désire procéder au changement de leur écusson ainsi que faire l'achat d'autocollants pour les véhicules des pompiers ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Claude Vadnais, appuyé de la conseillère Nadine Lavallée et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat de :

- 100 écussons : 715 \$
- 100 autocollants : 120 \$
- Frais pour couturière : 170 \$

Le tout plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

5. TRANSPORT ROUTIER

5.1 Paiement du premier décompte pour travaux de pavage des routes Quintal et Saint-Patrice

Résolution 2017-06-183

Considérant la demande de paiement pour les travaux de pavage sur les routes Quintal et Saint-Patrice ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Yves Winter, appuyé du conseiller Claude Vadnais et résolu à l'unanimité des conseillers présents que suite à la recommandation de paiement de l'ingénieur Jean-Sébastien Bouvier, de procéder au paiement du premier décompte à RGC Construction inc. pour les travaux de pavage des routes Quintal et Saint-Patrice au montant de 131 960,72 \$ incluant les taxes et d'en effectuer le paiement. À noter que le programme AIRRL nous a confirmé une somme d'environ 347 951 \$ et qu'une partie du paiement sera pris à même ce programme.

5.2 Contrat de déneigement et déglçage du rang Saint-Édouard – Ministère des Transports (MTMDET)

Résolution 2017-06-184

Considérant que le contrat de déneigement et déglçage du rang Saint-Édouard vient à échéance à la fin de la présente saison ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Nicolas Proulx, appuyé de la conseillère Johanne Grégoire et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- D'accepter l'offre du Ministère des Transports au montant d'environ 26 290 \$ par année pour les trois prochaines années ;
- De mandater le maire et la directrice générale ou leurs représentants en cas d'absence à signer le contrat de déneigement et de déglçage du rang Saint-Édouard dossier # 8607-14-4917.

6. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

6.1 Location d'un logiciel de maintenance pour les deux usines et la voirie

Résolution 2017-06-185

Considérant le besoin d'acquérir un logiciel de maintenance pour les deux usines ainsi que la voirie ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Claude Vadnais, appuyé de la conseillère Nadine Lavallée et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la location d'un logiciel de maintenance tel que l'offre présentée par Interat (M. Marc-André Bourgeois) au montant d'environ 1 500 \$ plus 95 \$ par mois pour le soutien technique, le tout plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

6.2 Achat d'un ordinateur PC industriel pour l'usine d'eau potable

Résolution 2017-06-186

Considérant la nécessité de se doter d'un ordinateur industriel de type PCM – Mini PC Industriel pour l'usine d'eau potable servant exclusivement au fonctionnement de l'usine sans aucun autre logiciel que celui faisant fonctionner l'usine ;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Johanne Grégoire, appuyé du conseiller Yves Winter et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat d'un ordinateur industriel de type PCM – Mini PC Industriel pour l'usine d'eau potable selon la soumission de Contrôle PM inc. datée du 2 mai 2017 au montant d'environ 2 800 \$ plus les taxes applicables, en plus de la programmation et d'en effectuer le paiement. À noter que ce montant pourrait être admissible au programme de subvention de la TECQ 2014-2018.

6.3 Pièces de surplus pour automates de contrôle à l'usine d'eau potable

Résolution 2017-06-187

Considérant la nécessité de se doter d'équipements nécessaires pour les pièces de surplus pour automates de contrôle de l'usine d'eau potable plus l'installation, la programmation et la mise en marche ;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Nadine Lavallée, appuyé de la conseillère Johanne Grégoire et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission de Contrôle PM inc. datée du 24 mai 2017 au montant d'environ 13 192 \$ plus les taxes applicables en plus de l'installation et la programmation et la mise en marche et d'en effectuer le paiement. À noter que ce montant pourrait être admissible au programme de subvention de la TECQ 2014-2018.

6.4 Remplacement de l'automate du puits #2

Résolution 2017-06-188

Considérant qu'il y a lieu de procéder au remplacement de l'automate du puits #2 ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Nicolas Proulx, appuyé du conseiller Claude Vadnais et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission de Contrôle PM inc. datée du 25 mai 2017 au montant d'environ 2 750 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement. À noter que ce montant pourrait être admissible au programme de subvention de la TECQ 2014-2018.

6.5 Construction d'un réservoir à l'usine d'eau potable

Résolution 2017-06-189

Considérant que certains correctifs doivent être apportés à l'usine d'eau potable de plus que la construction d'un nouveau réservoir d'eau ;

Considérant qu'il y a lieu d'ajouter les frais reliés à ces correctifs et cette construction à la programmation de travaux de la Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018 ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Yves Winter, appuyé du conseiller Claude Vadnais et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- que tous les frais reliés aux correctifs et à la construction d'un nouveau réservoir d'eau à l'usine d'eau potable, soit la somme d'environ 360 966 \$ soit ajouté à la programmation de travaux de la Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018 ;
- d'autoriser l'appropriation de cette somme du surplus accumulé non affecté pour couvrir tous les frais reliés à la construction du nouveau réservoir en attendant le remboursement de la TECQ 2014-2018 ;

6.6 Mandat à WSP, ingénieur pour plans et devis de l'agrandissement du réservoir de l'usine d'eau potable

Résolution 2017-06-190

Considérant qu'il y a lieu de mandater une firme d'ingénieur pour les plans et devis de l'agrandissement du réservoir de l'usine d'eau potable et ce, sur la recommandation de notre ingénieur de la MRC, monsieur Jean-Sébastien Bouvier ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Nicolas Proulx, appuyé de la conseillère Johanne Grégoire et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater la firme d'ingénieur WSP par l'entremise de monsieur Jean Beauchesne afin de procéder à la préparation des plans et devis aller en appel d'offres, ouverture des soumissions et nous revenir avec la recommandation, le tout moyennant des frais d'environ 19 500 \$ plus les taxes applicables. À noter que ces frais sont admissibles par le programme de la TECQ 2014-2018.

6.7 Approbation de la programmation de travaux « révisée » de la Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018

Résolution 2017-06-191

Considérant que la municipalité de Saint-Liboire a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018 ;

Considérant que la municipalité de Saint-Liboire doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Nicolas Proulx, appuyé de la conseillère Nadine Lavallée et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;

Que la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018 ;

Que la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;

Que la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme ;

Que la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

La municipalité de Saint-Liboire atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

6.8 Demande d'étude d'évaluation environnementale – Phase II, prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égout des rues Morin et Deslauriers

Résolution 2017-06-192

Considérant qu'il est demandé d'obtenir une phase II pour étude d'évaluation environnementale pour le prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égout des rues Morin et Deslauriers ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Yves Winter, appuyé du conseiller Claude Vadnais et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission de Labo Montérégie datée du 6 juin 2017 pour l'évaluation environnementale de site, phase II des rues Morin et Deslauriers au montant d'environ 6 950 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

7. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

7.1 Dépôt de la liste des permis et certificats émis

Une liste, datée du 31 mai 2017, des permis et certificats émis est déposée représentant vingt-cinq (25) permis pour un montant total de 1 208 376 \$ par la directrice générale séance tenante.

7.2 Demande de nettoyage de deux cours d'eau – entretien de la branche 47 du cours d'eau Scibouette, du cours d'eau Pageau et de sa branche 1

Résolution 2017-06-193

Considérant les demandes présentées par monsieur Patrice Dion pour la compagnie Les Cultures Dion Inc. concernant une demande d'intervention pour des travaux d'entretien et de nettoyage de la branche 47 du Cours d'eau Scibouette, du cours d'eau Pageau et de sa branche 1 ;

Considérant les deux rapports déposés par l'inspectrice en bâtiment et en environnement suite à la visite des lieux, effectuée le 15 mai 2017 ;

Considérant que l'entretien des cours d'eau relève de la MRC des Maskoutains en vertu de la Loi sur les Compétences municipales et de l'entente signée à cet effet ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Claude Vadnais, appuyé de la conseillère Nadine Lavallée et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- de transmettre à la MRC des Maskoutains, les requêtes déposées par monsieur Patrice Dion pour la compagnie Les Cultures Dion Inc. concernant une demande d'intervention pour des travaux d'entretien et de nettoyage sur la branche 47 du Cours d'eau Scibouette et celle pour le Cours d'eau Pageau et de sa branche 1 ;
- de demander à la MRC des Maskoutains d'entreprendre les démarches nécessaires afin de corriger la situation ;
- de répartir les frais encourus par ces travaux entre les propriétaires des lots qui seront identifiés comme faisant partie au bassin versant.

8. LOISIRS ET CULTURE

8.1 Programme d'accompagnement en camp de jour été 2017

Résolution 2017-06-194

Considérant la demande des Loisirs concernant le « *Programme d'accompagnement intégration des enfants handicapés au camp de jour* » ;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Johanne Grégoire, appuyé du conseiller Nicolas Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers présents de remettre la somme d'environ 1 578 \$ aux Loisirs St-Liboire inc. pour le « *Programme d'accompagnement intégration des enfants handicapés au camp de jour* » et d'en effectuer le paiement.

8.2 Demande de la responsable de la Bibliothèque

Ce point a été retiré de l'ordre du jour.

9. RAPPORT DES COMITÉS ET ÉVÈNEMENTS

Les élus font rapport de leurs comités respectifs et évènements qui se sont déroulés durant le mois.

Madame Johanne Grégoire : *Aucune rencontre*

Monsieur Yves Winter : *Saint-Liboire en Fête (x3 rencontres), Comité Art et Culture, Comité de la Politique de la Famille, Activité de Saint-Liboire en Action, Brunch des Bénévoles*

Madame Nadine Lavallée : *Comité de la Rivière Noire (et livraison des arbustes), Saint-Liboire en fête et Brunch des Bénévoles*

Monsieur Claude Vadnais : *Aucune rencontre*

Monsieur Nicolas Proulx : *Aucune rencontre (mais, souper Homard à venir)*

Monsieur Denis Chabot : *MRC des Maskoutains, 5@7 DG de la MRC pour sa retraite, Rencontre Villes et Villages en Santé, Clinique de Sang de la députée Brigitte Sansoucy, Souper bénéfique UQROP (oiseaux de proie), Saint-Liboire en Action, Brunch des Bénévoles et 5@7 de la CAQ*

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à s'adresser au conseil pour la seconde période de questions. *10 minutes sont accordées à la seconde période de questions, selon le règlement 205-06.*

11. CORRESPONDANCE

La liste de la correspondance reçue pour la période du 3 mai au 6 juin 2017 a été transmise à chaque membre du conseil.

12. DIVERS

Aucun point n'y a été discuté.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution 2017-06-195

Il a été proposé par le conseiller Nicolas Proulx, appuyé du conseiller Claude Vadnais et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit clôturée à 20 H 40.

Le maire

La directrice générale/secrétaire-trésorière

Denis Chabot

France Desjardins

La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 4 juillet 2017 et signé par la directrice générale (ou sa représentante) et le maire ou la personne qui présidera cette séance.